

Son épouse, Maryse **Koller**, à Boussens ;  
Sa fille et son beau-fils, Sandra et Jacques **Sonnard**, à Boussens ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

## **Monsieur Daniel KOLLER**

enlevé à leur tendre affection le mardi 3 décembre 2019,  
à la veille de ses 80 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :

Maryse Koller, chemin de la Condémine 9, 1034 **Boussens**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.